

Environnement | La Dordogne mise sur l'écotourisme à travers l'itinérance douce



Dans le cadre de la Maison Numérique de la biodiversité, le Département de la Dordogne lance une réflexion sur les potentialités de l'écotourisme via les itinérances douces comme facteur de développement territorial. Dans ce projet co-financé par l'État, sont prévus notamment des outils numériques à destination du grand public donnant accès à l'ensemble de l'offre écotouristique. Le mercredi 6 mars, une soixantaine de personnes, représentant des offices du tourisme, des collectivités, des associations participent à un séminaire de réflexion pour se nourrir des enjeux et ouvrir des pistes d'actions.

Le Périgord accueille chaque année quelque deux millions de touristes. Ses atouts identifiés sont une diversité des paysages, une qualité de cadre de vie, et des espaces naturels préservés. Et si la Dordogne, devenait un territoire d'excellence pour le développement d'un tourisme durable ou pour l'écotourisme ? " Le 6 mars, le Département organise un premier séminaire sur la thématique de la maison numérique de la biodiversité. C'est déjà ancien, car en 2017, le Département a été lauréat d'un appel à projet de l'état pour la reconquête de la biodiversité. L'objectif de cette journée de réflexion qui réunit des offices du tourisme, des acteurs du monde sportif, des EPCI, est de faire prendre conscience que la biodiversité peut entrer dans cette thématique tourisme, explique Jean-Fred Drouin, vice-président du Conseil départemental en charge du tourisme. L'enjeu est d'importance, le tourisme représente 23 % de l'activité économique du département.

L'écotourisme est une forme de tourisme responsable qui contribue à améliorer la conservation des écosystèmes, du cadre de vie, en entretenant des relations privilégiées avec la population locale. " Pour la Dordogne, où nous misons depuis de nombreuses années sur l'excellence environnementale, l'écotourisme apparaît une solution d'avenir pour nos territoires. Au delà du phénomène de mode qui peut être sous jacent, c'est aussi une option pour attirer de nouvelles clientèles à la recherche de nouvelles expériences, donc aussi se démarquer de la concurrence, poursuit Jean-Fred Drouin. De nombreuses expériences sont menées depuis plusieurs années, à travers la promotion des circuits courts, sur la protection de l'environnement, la valorisation des filières agricoles, de préservation des territoires, que l'on retrouve dans la thématique de l'écotourisme.

Faire vivre les chemins

A travers cette journée de réflexion du 6 mars, à laquelle participent une soixantaine de professionnels, de

représentants de collectivités, ou d'associations, des prestataires privés impliqués dans cette démarche, le Département dans le cadre de la Maison de la biodiversité veut voir émerger des initiatives et des projets innovants en matière d'écotourisme fondés sur l'itinérance douce avec une thématique forte sur la nature et les paysages. " *Un des enjeux, c'est d'inciter les professionnels du tourisme à s'emparer de ce sujet et à valoriser tous les atouts du département à travers cette exigence environnementale que l'on a*, poursuit l' élu du Département. Le Périgord souhaite notamment attirer davantage les familles, le couple avec enfants, en somme le touriste tribu. Un des leviers identifiés pour développer l'écotourisme, c'est la découverte des paysages et du patrimoine naturel par l'itinérance douce. " *Visiter, cheminer à pied, à vélo de manière multimodale, est l'une des formes la plus durable qui soit puisque l'itinérance honore le territoire, favorise les contacts avec la population locale et avec la nature. Notre département est doté de plus de 9000 kms de réseaux PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), de 200 kms de véloroutes et de 650 kms de voies navigables,* " ajoute Sébastien Regner, du service tourisme.

Des outils pour les collectivités

" *La notion d'écotourisme c'est d'aller vers le territoire, c'est l'une des raisons, pour laquelle, on a retenu l'itinérance douce,* ajoute Yannick Coulaud, écologue au CAUE de la Dordogne. L'autre volet de la démarche engagée c'est l'accompagnement des collectivités, des EPCI. Ce sont eux qui investissent aujourd'hui. " *Il s'agit de co-construire des outils de valorisation et de promotion sur l'ensemble du département,* ajoute Yannick Coulaud.

" *Ces outils d'aides à la décision doivent permettre de générer du développement économique (par exemple, créer des services marchands), ou encore de valoriser le patrimoine (savoir-faire, site naturel). Il s'agit d'un travail partenarial entre le service tourisme du conseil départemental, agence technique départementale et notre organisme qui a une expertise en matière d'environnement,* poursuit Yannick Coulaud. Les premières démarches écotouristiques en Dordogne devraient émerger à l'horizon 2020 sur l'ensemble du territoire.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : archives Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 05/03/2019

[Url de cet article](#)